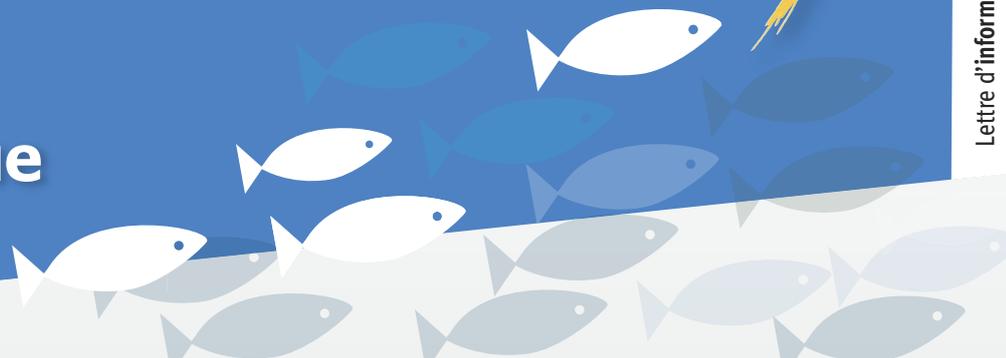


Le pécaturisme

sur la façade atlantique française



En embarquant des passagers à leur bord tout en exerçant leur activité, les pêcheurs et les conchyliculteurs peuvent par le pécaturisme, faire découvrir leur métier et le milieu dans lequel il le pratique.

Cette diversification par le pécaturisme, l'Aglia la suit depuis 7 ans au travers de différents projets : EQUAL/DEFIS, PRESPO, PESCATLANTIQUE 1... la reconnaissance de notre expertise sur ce sujet est maintenant reconnue par nos partenaires. Nos actions ont permis :

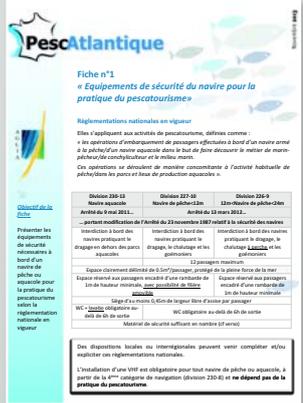
- ❖ la production de documents qui ont apporté des informations indispensables aux professionnels comme les fiches méthodologiques pour se lancer dans l'activité de pécaturisme, ou l'étude sur l'évaluation d'un modèle économique de pécaturisme
- ❖ l'évolution de la réglementation nationale au sein du groupe de travail national, associant le CNPMM, le CNC, la DAM, la DPMA et Marco Polo et l'élaboration d'une charte nationale
- ❖ la mise en réseau des informations sur l'ensemble de la façade Atlantique, permettant notamment à des professionnels d'avoir accès aux informations de manière individuelle.

Présentation du projet Pescatlantique 2

Financé par les 4 Régions de la façade atlantique, ce projet doit permettre l'échange de compétences et de connaissances entre les territoires de la façade Atlantique et de relayer leurs besoins auprès des instances nationales.

Les 3 volets de notre projet doivent répondre à ces objectifs :

- 1. Suivre le pécaturisme sur la façade Aglia**
L'Aglia suit les actions portées par les territoires tout en apportant son expertise sur les activités de diversification par le tourisme aux professionnels qui le désirent.
- 2. Réaliser un état des lieux des offres touristiques annexes (pécaturisme, dégustation, hébergement)**
L'état des lieux comporte deux volets : le recensement de ces activités, et l'analyse des réglementations qui s'y appliquent. Notre objectif est d'améliorer la connaissance des initiatives territoriales et de comprendre les dynamiques propres à chacun des territoires.
- 3. Participer aux réflexions d'ordre national**
Le groupe de travail national dans lequel l'Aglia est active, est un lieu d'échange privilégié avec les instances nationales. Ses réunions permettent de travailler sur l'homogénéisation des réglementations nationales sur la dégustation et l'hébergement. Elles donnent aussi l'occasion d'évaluer les besoins et d'identifier les solutions possibles au développement d'une offre touristique globale similaire à celle de « Bienvenue à la Ferme ».

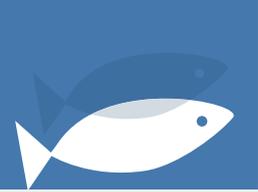


L'Aglia a donc deux rôles principaux pour ses membres :

- ❖ Jouer un rôle d'intermédiaire entre les structures professionnelles locales et les instances nationales, notamment en relayant les informations, les attentes, les questionnements... des professionnels, des structures qui les représentent, et des territoires.
- ❖ Proposer un appui technique auprès des professionnels ou des structures des territoires. L'Aglia répond à toutes demandes de clarification des modalités liées à la mise en oeuvre d'activités de diversification. Elle peut également, selon les demandes, présenter la démarche et envoyer les fiches méthodologiques sur le pécaturisme.

Contact / AGLIA - Elodie Etchegaray - etchegaray.aglia@orange.fr - 05 46 82 60 60

Fiches méthodologiques sur le pécaturisme



Bilan des territoires de la façade Aglia

Pour certains territoires, le pécaturisme a pu se développer et devenir aujourd'hui une démarche de diversification pérenne. Pour d'autres, les contraintes réglementaires, et notamment la mise aux normes, les ont orientés vers d'autres actions associant les filières maritimes et le tourisme (vente directe, visites de criées et de ports...).



Côte Basque - Sud Landes



© CIDPMEM 64-40

Avec un nombre de navires proposant cette activité en constante augmentation depuis 2011 et une démarche de promotion collective mise en place en 2014, le pécaturisme est maintenant bien implanté sur le territoire Côtes Basque-Sud Landes.

En 2014, 150 passagers ont pu embarquer sur 8 navires répartis de Mimizan à Hendaye, soit 2 navires de plus qu'en 2013. L'année 2015 devrait confirmer cet engouement puisque 2 autres navires sont en cours d'agrément sur le port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.

Pour se lancer dans le pécaturisme, chaque entreprise doit faire une demande d'agrément à titre individuel. Elle gère ensuite elle-même l'embarquement de ses passagers.

Depuis 2014, une démarche de promotion collective s'est mise en place à Capbreton et à Ciboure avec le soutien des offices de tourisme, du SIVOM Côte Sud, du Pays Adour Landes Océanes et de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud. L'activité est ainsi mise en avant dans les offices et sur leurs sites internet. En 2015, cette démarche collective sera renforcée par la mise à disposition de plaquettes pour présenter l'activité.

Contact / Groupe Axe 4 - François GALLET - f.gallet@cidpmem6440.fr - 05 59 47 65 49



Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre



© B. RUIZ - SIBA

Dès 2008, le groupe FEP-Axe 4 du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre avait inscrit dans sa stratégie l'activité de pécaturisme. Mise en œuvre en 2010, en partenariat avec le CDPMEM de Gironde, le CRC d'Arcachon-Aquitaine et le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), cette activité de diversification a fêté ses 5 ans sur le territoire !

Partie de 11 professionnels issus des 2 filières en 2010, ce sont 15 ostréiculteurs et 10 pêcheurs qui ont proposé cette activité en 2014. Le nombre de passagers embarqués suit quant à lui une croissance linéaire et dépasse les 1100 en 2014. Avec un tarif unique de 45€/personne (ou 130€/famille de 2 adultes + 2 enfants), le pécaturisme connaît un véritable essor sur le Bassin d'Arcachon et représente un excellent outil de valorisation des métiers de pêche et d'ostréiculture, des produits de la mer et du territoire et de sensibilisation au milieu marin.

La collaboration des 2 filières avec le SIBA et l'ensemble des offices de tourisme du territoire est un élément déterminant pour cette activité car elle a permis l'échange de compétences et de connaissances entre les partenaires. C'est aussi un facteur clé pour le développement du pécaturisme, reconnu aujourd'hui comme un produit d'appel touristique pour le territoire du Bassin d'Arcachon.

Contact / Groupe Axe 4 - Aline DELAMARE - febbassindarcachon@valdeleyre.fr - 05 59 47 65 49



© B. RUIZ - SIBA

Région Pays de la Loire



Ouverte en 1999 et animée par l'Organisation des Producteurs Ostréicoles des Pays de la Loire, la Route de l'Huître Vendée Atlantique propose 7 escales gourmandes pour la saison estivale.

Depuis 2012, 7 professionnels proposent des activités de visites de chantiers et de dégustation d'huîtres, réparties sur le littoral des Pays de la Loire. Pour un tarif variant entre 3 et 10€, ce parcours permet aux visiteurs de découvrir comment l'huître se développe, quelles sont les appellations et les calibres, et le travail des ostréiculteurs.

Une stratégie de promotion collective a été mise en place, à l'aide de communications sur un site internet dédié, et des flyers distribués aux offices de tourisme.

En 2014, le nombre de visiteurs a atteint presque 6 000 personnes. La fréquentation est donc sensiblement en hausse par rapport aux années précédentes (environ 5 000 personnes par an).

Contact / OP des Pays de la Loire - op.paysdelaloire@wanadoo.fr - 07 82 47 07 81



Pays d'Auray



Quelques ostréiculteurs pratiquent le pescatourisme. Avec l'aide de l'Axe 4 du FEP Pays d'Auray, Ivan SELO fait parti de ces professionnels qui ont diversifié leur activité en profitant du potentiel touristique du Golfe du Morbihan.

Depuis 2011, les visiteurs peuvent embarquer sur son bateau à propulsion électrique pour découvrir ses parcs et son métier. Avec 1 500 personnes embarquées par an et une fréquentation croissante depuis le début du projet, cette nouvelle activité lui a permis de créer 1 emploi. Depuis peu, des dégustations sont proposées dès le week-end de Pâques.

Cette diversification de l'activité permet de sensibiliser le grand public à la richesse, au savoir-faire et aux difficultés du métier, à la vie de l'huître, et à l'importance de son environnement (rôle du plancton, sources de contamination...), sans que cela n'impacte l'intégrité du chantier.

Le soutien de l'axe 4 du FEP a eu un rôle déterminant dans la mise en oeuvre ce projet. En plus de disposer d'un soutien financier pour la communication, le projet a pu bénéficier du réseau des acteurs du territoire (offices du tourisme, comité départemental du tourisme...).

Contact / Groupe FEP - Axe 4 - Astrid HIRSCH - hirsch-pays-auray@orange.fr - 02.22.76.03.59

Contact / SARL Au Rythme des Marées - Ivan SÉLO - contact@aurythmedesmarees.fr - 06 04 59 68 28



Pays de Cornouaille

La pratique du pescatourisme au Guilvinec est portée par Haliotika- la Cité de la Pêche, les bolincheurs de Bretagne Sud l'ayant arrêtée en 2013.

En 2014, malgré la faible capacité des bateaux (1 à 2 passagers), la saisonnalité de l'activité (d'avril à septembre) et une offre d'embarquement en diminution depuis 2 ans, 4 bateaux ont embarqué 198 personnes d'avril à septembre.

Contact / Haliotika - reservations@haliotika.com - 02 98 58 28 38

En Charente-Maritime, il n'y a pas de démarche collective prévue à ce jour mais un accompagnement reste possible en cas de demande individuelle. Un ostréiculteur pratique le pescatourisme.

A Paimpol, deux pêcheurs proposent des sorties pescatourisme, depuis avril 2014 et depuis 2 ans.

Autres territoires

Bilan hors façade Aglia



Méditerranée

Depuis plus de 6 ans, le pescatourisme se développe en région. Suite à l'expérimentation menée de 2009 à 2011 dans le Var puis sur la façade PACA par Marco Polo Echanger Autrement (MPEA), l'activité est maintenant gérée par un groupe de travail constitué au sein du CRPMEM PACA.

En 2014, 25 pêcheurs ont eu l'occasion de faire découvrir la pêche aux petits métiers et le patrimoine du territoire régional. Depuis 2009, plus de 1 000 personnes ont embarqué pour cette expérience unique.

L'association MPEA, quant à elle, poursuit son travail d'expertise dans le domaine de la diversification de la pêche professionnelle par le biais du tourisme. Elle finalise une étude sur les modalités de mise en œuvre des activités de dégustation des produits de la pêche et accompagne le Parc National de TAZA, en Algérie dans la mise en place d'activités dans ce domaine. D'autres pays devraient suivre, notamment le Maroc et la Tunisie.

Contact / CRPMEM PACA - Aurélie Aradan - crpmem.paca@wanadoo.fr - 04 91 56 78 33

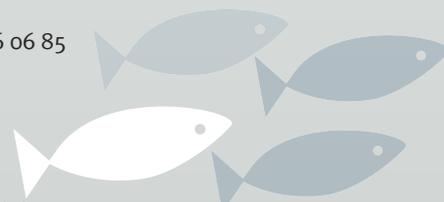
Contact / MPEA - Rémi Bellia - remibellia@marcopolo.asso.fr - 09 50 66 06 85



France d'Outre-mer

L'activité de pescatourisme est pratiquée par 1 pêcheur en Guadeloupe, et 11 en Martinique.

A La Réunion, un budget de communication pour les pêcheurs a été obtenu par le CRPMEM. Une formation sur la pratique du pescatourisme, et plus précisément sur l'encadrement des passagers, est organisée par l'Ecole d'Apprentissage Maritime pour les pêcheurs. Les premières sessions ont eu lieu fin mars 2015.



Rédaction : Elodie Etchegaray (Aglia), Aline Delamare (Axe 4 FEP Bassin d'Arcachon Val d'Eyre), Rémi Bellia (Marco Polo Echanger Autrement), Aurélie Aradan (CRPMEM PACA).

Maquette : SAMBOU-DUBOIS / Impression : Imprimerie ROCHEFORTAISE.

Le point sur...

Comment déclarer ses revenus de pisciculturisme, pour les pêcheurs artisans

Les artisans pêcheurs ne disposent pas de numéro SIRET du fait de leur statut. S'ils sont indépendants ou membres d'une société de personnes n'ayant pas opté pour l'impôt sur les sociétés, leurs recettes relèvent de l'impôt sur les revenus, considérés comme des **bénéfices industriels et commerciaux (BIC)**.

Le chiffre d'affaires doit alors être déclaré sur la **déclaration 2042-C-PRO**, selon le régime d'imposition :

Régime fiscal	Chiffre d'affaire de pêche	CA de pisciculturisme
Auto-entrepreneur	5TA/5UA	5TB/5UB
Micro-entreprise	5KO/5LO	5KP/5LP
Réel (simplifié ou normal)	5KC/5LC pour le revenu net BIC incluant revenus de la pêche et de ceux du tourisme. 5KI/5LI en l'absence d'adhésion à un organisme agréé.	

Pour sécuriser l'opération de déclaration de revenu, le professionnel concerné peut solliciter l'administration dans le cadre de la **procédure du rescrit général**. La demande est à adresser à la **Direction territoriale** auprès de laquelle il dépose ses déclarations. Le contribuable devra fournir tous les éléments de sa déclaration, et indiquer quel choix il pensait faire pour déclarer ses revenus.

- Pour connaître la procédure de rescrit rendez-vous sur : www.impots.gouv.fr → Professionnels / et cliquez sur "Rescrit fiscal" dans la rubrique "Recours - Réclamation".
- Pour connaître la direction territoriale à solliciter, www.impots.gouv.fr → "Contacts" → "Vos services" locaux et renseignez votre code postal.

L'Agenda

Journée professionnelle de l'Agrocampus - Juin 2014

En juin 2014, l'AGLIA a également participé à la **journée professionnelle organisée par l'Agrocampus**. Aline Delamare a présenté une analyse territoriale de l'activité de pisciculturisme. Les actes et les présentations sont disponibles à l'adresse suivante : http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/insere_page.php?ins=JournéesProfessionnelles/JourneeProRennes_GIFS.html

Le groupe de travail national

Durant le second semestre 2014, un groupe de travail national a été organisé le **09 octobre concernant la dégustation des produits des pêcheurs professionnels**. Cette réunion a permis de discuter des modalités de reconnaissance au niveau national de cette activité en tant qu'activité complémentaire à celle de la pêche, et des conditions de son exercice en termes de réglementation sanitaire. L'AgLIA a transmis les questions des acteurs des territoires (CRPMEM, Axes 4 du FEP, Haliotika...) au CNPMEM, au cours de cette réunion et à sa suite. Le travail continue en 2015, avec d'autres réunions du groupe de travail à venir.



L'AgLIA, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture